

Programme ARRIMER

Accompagnement pour la Réalisation d'une activité de Réseautage Intersectorielle, Maritime Et Responsable



© Patti Black

PRÉSENTATION

Depuis sa création en 2016, le RQM propulse le savoir maritime au bénéfice des écosystèmes et des communautés, en facilitant les collaborations intersectorielles, en soutenant la formation de la relève et en valorisant la recherche québécoise.

Les initiatives collaboratives et intersectorielles proposées dans le cadre de cet appel doivent donc générer des retombées tangibles pour les personnes qui produisent et qui utilisent la recherche.

Le soutien financier octroyé par demande est d'un montant maximal de **3 000 \$ pour quatre (4) initiatives soutenues par période de six (6) mois** (1^{er} avril au 30 septembre et du 1^{er} octobre au 31 mars). Un soutien en nature pour la logistique et les communications, à la hauteur de 2 500 \$ par initiative, est également possible.

OBJECTIF DE L'APPEL

L'objectif de cet appel est d'appuyer des initiatives alignées avec la mission et les valeurs du RQM qui contribuent au développement maritime durable ainsi qu'à une prise de décisions responsables et éclairées.

Les projets proposés doivent mener à la création de collaborations pérennes, à la valorisation de la recherche et/ou à la mobilisation des connaissances auprès des gestionnaires et des milieux preneurs de la recherche (industriels, gouvernementaux, civils).

Les initiatives peuvent être, sans s'y limiter :

- Un colloque
- Un atelier de travail ou de maillage
- Un rapport de synthèse ou un recueil destiné à un public non scientifique
- Une série de webinaires ou de balados
- Une exposition ou une œuvre destinée au grand public
- Etc.

ADMISSIBILITÉ

Les demandes doivent être soumises par une personne employée à une organisation membre du RQM. Les initiatives n'ayant jamais bénéficié de ce programme seront priorisées.

L'activité doit répondre aux critères d'admissibilité suivant :

- Être interinstitutionnelle (c'est-à-dire impliquer plus d'une organisation membre du RQM)
- Être intersectorielle en termes de :
 - Secteurs du savoir couverts par les FRQ et/ou
 - Secteurs d'activités (industrie, recherche, communautaires...)
- Impliquer au moins une personne provenant des membres réguliers (institutions académiques universitaires ou collégiales) au sein du comité organisateur.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ AU SOUTIEN PAR LE RQM

Les critères suivants seront évalués :

1) Importance de l'activité pour le développement de collaborations, la mobilisation des connaissances et/ou la valorisation de la recherche (45 %)

- Générer des retombées significatives pour les personnes (organisations) participantes.
- Répondre à au moins un enjeu maritime québécois
- Mettre de l'avant le caractère intersectoriel (savoirs ou activités) et partenarial

2) Effet RQM! (30 %)

Décrire les effets attendus que procurera cette contribution en termes de nouvelles collaborations, formation de la relève et/ou en levier financier.

3) Visibilité et rayonnement du RQM (15 %)

Indiquer la visibilité et le rayonnement qui sera offert au RQM en fonction du projet proposé qui mettra de l'avant cette contribution.

4) Écoresponsabilité (10 %)

Décrire les mécanismes qui seront mis en place pour assurer une gestion écoresponsable du projet (p. ex., limitation de l'usage de plastique, offrir un mode de déplacement écologique aux personnes participantes, etc.).

Les demandes seront évaluées selon la date de dépôt (premier arrivé, premier servi). Les demandes répondant aux critères d'admissibilités qui obtiendront une note globale supérieure à 70 %, avec un minimum de 50 % pour chaque critère d'évaluation, recevront un financement jusqu'à épuisement de l'enveloppe. Elles seront évaluées selon les critères ci-dessus ainsi que sur le caractère novateur de l'activité proposée. Les demandes seront évaluées par une personne à la direction du RQM et une personne externe à l'équipe de gestion du RQM sélectionné en fonction du projet proposé.

MODALITÉ DE DÉPÔT

Le projet doit être porté par une personne employée d'une organisation membre du RQM. Les demandes pourront être transmises en tout temps via le [formulaire](#) disponible sur le site web du RQM. Deux appels seront lancés annuellement : au printemps et à l'automne.

REDDITION DE COMPTE

Un rapport et des photos seront exigés dans les soixante jours suivant la fin de l'activité.

Pour toute question, veuillez communiquer avec info-rqm@uqar.ca.